

Liberté Égalité Fraternité

Châteauroux, le 2 avril 2021

## **CONCLUSION SUR LA PARTICIPATION DU PUBLIC**

Synthèse des motifs pour l'approbation du projet d'arrêté préfectoral cadrant les mesures de protection de la forêt et de la végétation contre les incendies

En application de la loi du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la charte de l'environnement, a été mis en ligne le 03 mars 2021 sur le site Internet des services de l'État dans l'Indre, le projet d'arrêté préfectoral cadrant les mesures de protection de la forêt et de la végétation contre les incendies

Le <u>public avait jusqu'au 23 mars 2021 inclus</u> pour faire parvenir ses remarques, par courrier adressé à la DDT ou par courrier électronique.

Il ressort de cette consultation, qu'aucune personne ne s'est manifestée sur le contenu de ce projet d'arrêté.

Bilan de la participation du public :

Dans le cadre de cette procédure, aucune remarque ne nous est parvenue sur le projet d'arrêté préfectoral.

En conséquence, le projet d'arrêté mis à la consultation du public n'est pas modifié.

La directrice départementale des Territoires,

Le Directeur Départemental Adjoint

Remy LAURANSON